

# Tourisme durable, ville durable

## Une articulation à parfaire

VINCENT VLÈS

[vincent.vles@univ-pau.fr]

Professeur d'aménagement et d'urbanisme, université de Pau et des Pays de l'Adour

UMR 5044 Certop CNRS - Toulouse-le-Mirail

SYLVIE CLARIMONT

[sylvie.clarimont@univ-pau.fr]]

Maître de conférences en géographie, université de Pau et des Pays de l'Adour

UMR CNRS 5603 Société Environnement Territoire

EMELINE HATT

[emelinehatt@yahoo.fr]

Docteure d'aménagement de l'espace et urbanisme, université de Pau et des Pays de l'Adour

UMR CNRS 5603 Société Environnement Territoire

Les villes sont aujourd'hui le deuxième espace touristique de France après le littoral (27 % des nuitées totales) ; elles sont le théâtre d'une forte consommation touristique, estimée à plus de 25 milliards d'euros (40 % de la consommation touristique en France)<sup>(1)</sup>. La plupart des Européens pratiquent le tourisme dans les villes à titre d'activité banale, nécessaire, presque vitale. Tant la connaissance que la gestion de ce tourisme sont complexes. D'une part, l'activité ludique s'insère dans un ensemble d'activités fonctionnelles qui lui échappent, car elles sont intrinsèques au monde urbain. D'autre part, si elle dépend de la ville active, la ville ludique peut également s'y opposer, se développer en autarcie, entre monuments, musées et hôtels, tandis que la population permanente continue à vivre dans d'autres lieux, selon d'autres rythmes.

Mieux cerner la problématique du tourisme durable dans les villes nécessite donc d'abord de comprendre comment le *tourisme durable* s'articule avec la *ville durable*. Les études menées sur ce thème montrent que souvent chaque acteur a sa propre définition de l'objectif de durabilité et des méthodes pour y parvenir<sup>(2)</sup>. Peu perçoivent la globalité et la transversalité de la démarche. Afin de lever les ambiguïtés liées à des positions divergentes, un retour sur le contenu des concepts paraît, dans un premier temps et dans une perspective d'appropriation, essentiel. Il concernera certes le tourisme durable, mais aussi la ville durable dans laquelle il doit s'insérer, insistant sur ce rapport dialectique souvent ignoré et cependant fécond, tant pour la connaissance des processus que pour l'action.

Dans les différents types de réponses que certaines villes ont essayé d'apporter récemment à ces questions, on examinera dans un second temps la question du projet urbain comme

(1) ODIS FRANCE, Améliorer la qualité d'usage touristique des espaces publics en ville, Mini guide, Odis France, coll. Ingénierie touristique, n° 19, 2008.

(2) GÉOSCOR, LISODE, Vincent VLÈS, *Tourisme durable et solidaire en Île-de-France : diagnostic partagé et co-construction de propositions d'actions*, Aрене-Île-de-France, 2009.

méthode pour croiser finalités de la ville durable et principes du tourisme durable. Si l'enjeu de la gestion à long terme et économe de la ressource n'y est pas négligeable, il n'est pas le seul, loin de là, à structurer les stratégies mises en œuvre.

## **TOURISME DURABLE ET VILLE DURABLE, UN PROCESSUS DIALECTIQUE INABOUTI**

Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse. Ils concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel de son développement.

### **Tourisme durable : une injonction orpheline de méthode**

Il s'agit dans ce paragraphe de montrer en quoi le concept de "tourisme durable" n'a été approché, pour l'heure, qu'à travers ses répercussions sur l'environnement naturel, l'énergie, les pollutions et la culture, laissant largement en friche la question sociale et la question de la participation des populations. Cela en grande partie parce que le tourisme n'intègre les processus de planification locale qu'à la marge.

Le tourisme durable est un concept apparu assez récemment à l'issue de la Charte de Lanzarote<sup>(3)</sup> (1995), de la Charte européenne dans les espaces protégés<sup>(4)</sup> (1998), du Code mondial de l'éthique dans le tourisme<sup>(5)</sup> (2001) et dans la définition qu'en donne l'OMT en 2004. Curieusement, il a souvent été érigé en objectif ou en principe isolé, comme si le tourisme pouvait être conduit sans tenir compte de nombreux facteurs externes qui en déterminent les modalités. Le tourisme n'est cependant pas un secteur d'activité autonome, encore moins dans la ville, où sa dépendance est extrême : il dépend totalement des nombreuses fonctions ordinaires de la ville, telles que l'alimentation, l'énergie, l'eau, l'aménagement du territoire urbain, la gestion des espaces naturels, la culture, l'éducation, les transports...

En ville, l'idée de planification et de gestion du tourisme durable n'a pas de sens en tant qu'isolat. L'OMT ne parle que de ses impacts, et non de son mode d'insertion dans un projet de territoire à long terme, lorsque qu'elle précise que, "pour garantir sur le long terme sa durabilité, il convient de veiller à ce que le tourisme :

1. exploite de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;
2. respecte l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserve leurs atouts culturels bâti et vivant et leurs valeurs traditionnelles et contribue à l'entente et à la tolérance interculturelles ;
3. assure une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté".

S'il est vrai que les clientèles sont devenues de plus en plus exigeantes et réactives face aux conditions de visite et de résidence, de qualité de "l'habiter" et des services et équipements urbains associés à la montée de l'hypermodernité<sup>(6)</sup>, une grande partie des analyses des effets du tourisme urbain sont fondées sur les rapports exogènes et endogènes que les villes entretiennent avec la nature et la culture. La dynamique touristique y est rarement perçue comme un produit endogène, qui témoignerait d'une valorisation de l'identité culturelle locale, d'une

(3) [www.comite21.org/docs/economie/axes-detraitement/tourisme/chartelanzarote.pdf](http://www.comite21.org/docs/economie/axes-detraitement/tourisme/chartelanzarote.pdf)

(4) [charte\\_europeenne\\_tourisme\\_durable.pdf](http://charte_europeenne_tourisme_durable.pdf)

(5) [www.worldtourism.org/code\\_ethics/fr/global.htm](http://www.worldtourism.org/code_ethics/fr/global.htm)

(6) – François ASCHER, *La société hypermoderne. Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs*, éd. de l'Aube, 2000.  
– Gilles LIPOVETSKY et Sébastien CHARLES, *Les Temps hypermodernes*, Grasset, 2004.  
– Emeline HATT, *Requalifier les stations touristiques contemporaines : une approche microterritoriale des espaces publics. Les cas de Gourette et de Seignosse-Océan* – note d'avancement de la thèse de doctorat de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, partie I, chapitre I, 2011.

intégration profonde à la ville qui contribuerait à la renouveler et à l'enrichir. Dans les injonctions données par les organisations internationales pour assurer sa "durabilité", on perçoit plutôt le tourisme comme un produit exogène qu'il faut contraindre, car issu de modèles économiques, immobiliers et fonciers capitalistiques souvent "étrangers" aux potentiels et volontés locales, répondant à des logiques mondialisées et promus par des acteurs au mieux nationaux, la plupart du temps internationaux.

Cette manière d'appréhender le tourisme comme un facteur exogène susceptible de déséquilibrer les sociétés locales trouve peut-être son origine dans l'histoire du mouvement de l'écotourisme<sup>(7)</sup>, tel qu'il a germé des idées et de la littérature de l'écodéveloppement des années 1970<sup>(8)</sup>. Dans ces approches, la durabilité de l'activité touristique est appréhendée en tant que recherche d'objectifs sociaux et écologiques d'une activité soumise à la planification environnementale, à des seuils de fréquentation supportables et à l'amélioration des positions et des revenus de la population, des communautés, le tout dans la perspective plus large de recherche de l'équité spatiale de ces années de croissance économique forte.

Né dans les années 1975, l'écotourisme se veut une activité touristique respectueuse des milieux et des communautés locales<sup>(9)</sup>. Il se pratique seul ou, dans le cadre de voyages organisés, en petits groupes<sup>(10)</sup>. Il englobe les principes du tourisme durable mais comprendrait également des principes particuliers qui feraient sa spécificité : participation active à la protection du patrimoine naturel et culturel, mise en place à l'intention du visiteur d'une interprétation de ce patrimoine, association des communautés locales et indigènes à la prise de décision, contribution au bien-être général de ces populations<sup>(11)</sup>... Apparu sur fond de contestation du modèle de développement productiviste et de montée des préoccupations environnementalistes, l'écotourisme d'hier préfigure le tourisme durable d'aujourd'hui.

Les principes de l'écotourisme, repris par le mouvement du tourisme durable<sup>(12)</sup>, puis du tourisme responsable, interprètent le développement touristique comme devant "*contribuer activement à la protection du patrimoine naturel et culturel, inclure les populations locales et indigènes dans sa planification, promouvoir son développement et son exploitation dans une contribution à leur bien-être, proposer aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel*".<sup>(13)</sup>

Plus récente que celle d'écotourisme et plus large, la notion de "tourisme durable" apparaît de prime abord comme une déclinaison particulière des principes du développement durable. Sa définition puise ses racines dans le rapport Brundtland (1992), qui décrit le développement durable comme "*un processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, les changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfaction des besoins des hommes*".<sup>(14)</sup> Le tourisme durable marque la priorité donnée dorénavant à des problématiques plus globales que sectorielles. Il s'agit, à long terme, de conjuguer les dimensions sociales, économiques et environnementales avec le tourisme, qui, lorsqu'il n'est pas maîtrisé, devient facteur de dégradation des milieux naturels et de déstructuration des sociétés locales. Le tourisme durable est défini de la sorte dans l'Agenda 21 de l'industrie touristique : "*Sustainable tourism development meet the needs of present tourists and host regions while protecting and enhancing opportunity for the future. It is envisaged as leading to management of all ressources in such way that economic, social, and aesthetic needs can be fulfilled while maintaining cultural integrity, essential ecological processes, biological diversity and life support systems. Sustainable tourism products are products which are opera-*

(7)

David A. FENNEL, "Ecotourism", dans *Encyclopedia of Human Geography*, Elsevier, p. 372 à 376, 2001.

(8)

Ignacy SACHS, *L'Écodéveloppement, stratégie pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, La Découverte/Syros, 1997.

(9)

OMT / PNUE, *Sommet mondial de l'écotourisme, Québec, 19-22 mai 2002 : Rapport final*, 2002, p. 25. [http://ecotourism2002.org]

(10)

Idem, p. 70.

(11)

Idem, pp. 69-70.

(12)

Sylvie CLARIMONT et Vincent VLÉS, *Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques. Préambule et introduction*, Afnor, 2008.

(13)

OMT - PNUE, *op. cit.*, 2002, p. 2.

(14)

Jean-Paul CÉRON, Ghislain DUBOIS, *Le Tourisme durable dans les destinations. Guide d'évaluation*, Presses universitaires de Limoges, 2002, p. 11.

*ted in harmony with the local environment, community, and cultures, so that these become the permanent beneficiaries not the victims of tourism development”.*<sup>(15)</sup>

Mais, sur les méthodes et les contenus devant assurer cette contribution, la littérature et les politiques publiques restent souvent muettes et les expériences novatrices rares. L'étude menée par le CRT Paris - Île-de-France à partir de onze destinations touristiques comparées a d'ailleurs mis en évidence le caractère relativement tardif et fragmenté du tourisme durable urbain. Si le concept de tourisme durable a été approprié assez tôt par les territoires littoraux et de montagne, en revanche, il n'est encore que peu pris en compte par les villes : à l'exception de Stockholm, les grandes destinations touristiques européennes ne sont encore que très faiblement engagées dans la mise en œuvre d'un tourisme durable<sup>(16)</sup>. Certes, des initiatives existent mais elles sont souvent dispersées, peu lisibles, focalisées sur la dimension environnementale du tourisme durable (à travers, par exemple, la promotion des écolabels) et rarement intégrées à la planification urbaine. Relevant de services différents, le tourisme et l'urbanisme s'ignorent souvent, ce qui aboutit à un développement autonome des politiques touristiques et urbaines, révélateur d'un déficit de travail en réseau des acteurs de la ville.

(15)  
World Travel and Tourism Council (WTTC), World Tourism Organisation (WTO), Earth Council (EC), *Agenda 21 for the Travel and Tourism Industry : Towards Environmentally Sustainable Development*, WTO, 1997, p. 30.

(16)  
CRT PARIS - ÎLE-DE-FRANCE, *Le tourisme urbain peut-il être durable ? Etudes synthétisées*, 2011, p. 18.

### **Ville durable, une vision globale et intégratrice de la société**

L'approche de la "ville durable", au contraire, intègre largement la question de la gouvernance, du partage et des échanges en traitant de son habitabilité. Pour les villes, ce "développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs"<sup>(17)</sup> s'insère dans une démarche beaucoup plus contraignante, qu'elles définissent dans le cadre des Agendas 21.

Un agenda 21 local (Conférence de Rio, 1992) est un processus de programmation et d'action en faveur du développement durable sur un territoire. Il se matérialise par un document regroupant une stratégie locale et un programme d'actions régulièrement réactualisés. Le processus est lancé par une collectivité locale ou un groupement de collectivités dans une démarche participative : l'implication des habitants et des acteurs socioprofessionnels nourrit tout à la fois des évolutions collectives et des changements de pratiques individuelles. Ce n'est pas une démarche "en plus" dans le fonctionnement de la collectivité, mais bien une référence globale pour les politiques publiques sectorielles et l'ensemble des projets conduits sur le territoire.

(17)  
Harlem Gro BRUNTLAND, qui a présidé en 1987 la publication du rapport Notre avenir à tous de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, consacre le terme de *sustainable development*.

La Charte européenne des villes durables d'Aalborg (1994) a clairement mis l'accent sur la dimension sociale des politiques de développement durable, sur leur dimension systémique et leur aspect évolutif, procédural, fondé sur des résultats d'étape tangibles et sur l'implication de tous les acteurs. Le rôle et l'importance de la planification ont été soulignés. La ville de Vancouver est devenue, à l'échelon international, l'exemple de "la ville habitable", qui intègre toutes les dimensions dans un seul et unique système (loin de la vision française des Agendas 21 locaux, qui réduit souvent le terme "durable" au seul aspect de la protection de l'environnement et de la diminution de l'empreinte écologique des activités humaines). La "ville habitable" du "modèle" de Vancouver respecte trois objectifs :

- l'habitabilité, qui comprend l'accès équitable aux espaces verts, aux services et équipements de base, à la mobilité et aux processus participatifs, la participation et la ville compacte étant les moyens d'atteindre cette habitabilité ;
- la durabilité, qui intègre dans l'action les facteurs relatifs à l'emploi, au logement abordable, au crime et à la pauvreté ;

– la résilience, qui demande d’incorporer la gestion adaptative comme modèle d’apprentissage et de rétroaction.

Les plans stratégiques mis en œuvre pour atteindre ces objectifs se concentrent sur l’utilisation des sols et les transports pour protéger la zone verte, atteindre la mixité fonctionnelle de tous les quartiers (il faut que les équipements et services soient accessibles à pied par les usagers, qu’ils soient habitants ou visiteurs), accroître la population pour le secteur de concentration urbaine, augmenter les choix de modes de déplacement en transports en commun. Cette perspective de la “ville habitable” marque clairement le passage d’une vision linéaire, fonctionnelle (d’extension de zones, de réparation de pollutions, de constructions de réseaux...) et sectorielle fragmentée (chaque secteur d’activité déclinant ses impératifs indépendamment de ceux des autres secteurs) à un *plan intégré* multi-activités visant un système urbain “inter-relié” ou cohérent. Il s’agit alors d’un système unique qui intègre tous les types d’interventions organisées dans l’espace bâti ou bâtissable (et non l’addition de systèmes thématiques dans lequel le tourisme, par exemple, serait considéré comme un élément du système doté d’une spécificité particulière). La *ville habitable* ne considère pas que le tourisme doit faire exception et soumet son traitement au processus intégré de sa planification.

### **Tourisme durable en ville : des stratégies globales à élaborer**

Dans cette optique, le concept de *tourisme durable en ville* correspond bien à l’approche du développement urbain durable, définie par l’Union européenne en 1998, et vise quatre objectifs interdépendants :

- renforcer la prospérité économique et l’emploi des villes ;
- promouvoir l’égalité, lutter contre l’exclusion sociale et régénérer les zones urbaines ;
- protéger et améliorer l’environnement urbain, dans une perspective durable aux niveaux local et planétaire ;
- contribuer à une bonne gouvernance et au renforcement des pouvoirs publics<sup>(18)</sup>.

Très clairement, cela suppose que le tourisme durable des villes dépasse largement le seul cadre environnementaliste, dans lequel on a tendance à le confiner, et se structure aujourd’hui autour de quatre thèmes : la gestion urbaine durable issue d’un management environnemental ; les transports urbains durables ; la construction durable et l’urbanisme durable. Si le tourisme des villes et sa planification ne sauraient échapper à ce cadre systémique, toute la difficulté réside dans la compréhension et la mise en œuvre effective de cette démarche pour élaborer des stratégies globales – non plus sectorielles – et un plan d’actions visant des *objectifs convenus d’un commun accord entre tous les acteurs de la ville*. Des avancées existent cependant dans deux domaines : celui des méthodes, qui s’appuient largement sur les acquis des modes opératoires de l’urbanisme, et celui des champs d’intervention publique, qui se focalisent sur les enjeux du partage et de l’altérité.

## **L’URBANISME AU SERVICE DU TOURISME DURABLE**

### **Des méthodes pour gérer la ressource touristique à long terme et de manière économe**

Le terme urbanisme vient de l’espagnol *urbanismo*, qui est la science de l’organisation spatiale des villes, processus dans lequel tous les acteurs collaborent en vue d’intégrer les considérations fonctionnelles, environnementales et qualitatives de l’espace bâti, afin de concevoir et de planifier son management et son environnement<sup>(19)</sup>. L’urbanisme met en œuvre

(18)

Union européenne, *Cadre d’action pour un développement urbain durable*, COM, 1998.

(19)

– Pierre MERLIN, Françoise CHOAY, *Dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement*, Puf, 1996 ;  
– UNION EUROPÉENNE, *Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions*, Com 2004-60 final.



des démarches qui varient selon les cas et les contextes, les histoires, les acteurs, les moyens des villes. Dans ces méthodes, la recherche de la “soutenabilité” passe par l’organisation d’un projet en cohérence avec la démarche du développement durable. L’urbanisme est particulièrement adapté à la gestion de la ville touristique, dans la mesure où c’est une démarche intégrée et globale qui est définie à partir de ses finalités et non à partir de thèmes d’action ajoutés les uns aux autres (énergie, eau, capacités de charge, gestion du patrimoine, etc.). Pour tendre vers ces *sustainable communities*, il est donc essentiel de créer au niveau local des partenariats entre les acteurs privés, publics et associatifs, qui s’appuient sur une participation accrue des usagers, des habitants. Lutter contre le changement climatique, préserver les ressources naturelles, favoriser l’équité sociale, la mixité et la diversité, maintenir et renforcer le lien social et la solidarité, accroître l’attractivité par le transfert des bonnes pratiques et le développement des technologies durables implique avant tout de résoudre le problème de la complexité des acteurs et de leurs logiques éclatées, résolution qui ne peut être obtenue que par une mise en commun des compétences et des savoirs. Tous les urbanistes en conviennent : il s’agit d’obtenir un système très diversifié où les interdépendances entre les éléments favorisent la diversité, elle-même garante de l’accroissement des chances de surmonter les perturbations dont il est l’objet (donc de l’accroissement de la résilience)<sup>(20)</sup>.

Les principes de l’action font donc intervenir la transversalité des approches, l’analyse des impacts des projets (effets induits, coûts associés, rentes de situation), la participation des différents acteurs, la prise en compte des temps différents des acteurs de la ville. L’outil idéal pour parvenir à ce partage est certainement l’Agenda 21 local, qui permet la mutualisation des expériences et savoir-faire comme des méthodes et des outils (méthode de diagnostic global – et pas seulement touristique – de territoire, référentiels et outils d’évaluation communs, approches en coûts globaux partagés).

### La participation des différents acteurs dans le plan d’urbanisme

La participation des différents acteurs (habitants, usagers, acteurs socio-économiques) est un principe fort du développement durable pouvant contribuer à un meilleur partage des connaissances et à un consensus pour que “*les voix des plus pauvres et des plus vulnérables soient au cœur du processus de décision sur les moyens mis en œuvre pour atteindre le développement*”<sup>(21)</sup>. Les Nations unies sont aussi à l’origine de la convention relative à l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement, signée à Aarhus en 1998 et entrée en vigueur en 2001. Ratifiée par la plupart des pays européens, dont la France en 2002, la convention d’Aarhus énonce une série de principes destinés à faciliter la participation des citoyens aux décisions concernant l’environnement : accès à l’information facilité (articles 4, 5), participation du “public concerné” au processus décisionnel (articles 6, 7, 8), accès à la justice à un coût supportable par le citoyen. Cette convention a été reprise et complétée, à l’échelle de l’Europe et des États, par plusieurs textes<sup>(22)</sup> de portée plus générale et plus contraignants pour les porteurs de projet, au point que la participation semble aujourd’hui érigée en norme. Pourtant, sa mise en œuvre s’avère souvent difficile et, si les solutions locales pour répondre à cette injonction de participation s’avèrent variées, le touriste semble être fort peu pris en compte dans la réflexion sur les options d’aménagement touristique et urbain. L’exemple de Barcelone. Dans l’articulation entre tourisme et ville durable, le cas de Barcelone apporte des éclairages intéressants. Métropole méditerranéenne de plus de

(20) La résilience, qui incorpore la gestion adaptative comme modèle d’apprentissage et de rétroaction dans le modèle de Vancouver, est présentée par René Passet comme un moyen efficace de parvenir au développement durable (René Passet, “Comment parvenir au développement durable ?”, dans *Problèmes économiques*, n° 2653, 23 février 2000).

(21) OMT - PNUE, *op. cit.*, 2002

(22) En France, la mise en place au cours des années 2000 de plusieurs dispositifs destinés à faciliter la participation des citoyens s’inscrit dans la filiation des textes internationaux : concertation rendue obligatoire dans le cadre de l’élaboration des PLU, des PADD et des Scot par la loi solidarité et renouvellement urbain (2000), création des conseils de quartiers par la loi relative à la démocratie de proximité (2002), inscription du droit de pétition dans la constitution et instauration du référendum décisionnel local par la loi de réforme constitutionnelle (2003)...

3,1 millions d'habitants, Barcelone est une destination touristique de plus en plus prisée du fait de la mise en œuvre d'une stratégie de développement urbain ayant accordé une attention particulière aux espaces publics<sup>(23)</sup>. Dès le retour de la démocratie, la municipalité de Barcelone s'est en effet engagée dans un ambitieux programme de "reconstruction de la ville sur la ville", visant à remodeler la ville tout en utilisant au mieux le potentiel existant : récupération des rares espaces libres pour élargir l'espace public ; création de nouvelles places et squares ; réhabilitation des immeubles et façades ; restructuration des infrastructures ; construction de nouveaux équipements de prestige dans des quartiers centraux dévalorisés, comme le Musée d'art contemporain, le Centre de culture contemporaine ou la Faculté de philosophie de l'université de Barcelone dans le quartier du Raval<sup>(24)</sup>... Par exemple, Barcelone a inscrit son projet de renouvellement du quartier du Raval (36 000 habitants, 20 000 logements) dans la législation spécifique pour la réhabilitation des centres anciens de la Catalogne en 1987. Ce projet, qui consistait à revitaliser une partie du centre ancien très vétuste (7 000 logements sans toilettes, un système d'adduction d'eau obsolète, 20 centimètres carrés d'espaces verts par habitant, une grande pauvreté), a fait l'objet d'un consensus avec les différentes organisations du quartier et la ville a profité de cette occasion pour créer des espaces publics, des logements, des équipements publics et un nouveau centre pour le quartier autour du musée d'art contemporain (Macba), du centre culturel (CCCB), de la bibliothèque centrale. Il s'agissait d'améliorer la qualité de la vie, avec la participation des habitants. Une démarche intégrée a permis de recréer des équipements de proximité et de reloger la population dans des logements neufs ; la démarche "réhabilitation durable des bâtiments vers des quartiers durables" (HQE2R), soutenue par la Commission européenne, est constituée de méthodes et d'outils permettant d'intégrer le développement durable dans chacune des phases d'un projet de quartier. Elle est itérative et permet d'intégrer les impacts croisés des actions et d'éviter l'irréversibilité des choix.

Ces opérations ont non seulement permis de tisser du lien entre les différents quartiers de la ville, d'améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi d'accroître l'attractivité de la ville. L'organisation de deux grands événements (Jeux olympiques d'été en 1992 et, dans une moindre mesure, Forum des cultures en 2004) a permis d'asseoir définitivement la renommée internationale de la ville et de faire de Barcelone l'une des grandes destinations touristiques nationale et européenne. Pourtant, le tourisme n'était pas au cœur du projet urbain barcelonais. Les premiers projets d'aménagement urbain visent moins un essor du tourisme qu'une amélioration des conditions de vie des habitants par le développement des équipements publics, aussi bien dans les espaces centraux que dans les quartiers périphériques. Le tourisme n'est pas alors un objectif prioritaire. Il commence à le devenir avec les documents de planification postérieurs (Plans stratégiques de Barcelone de 1990, 1994 et 1999 ; Plan stratégique métropolitain de 2003), qui ambitionnent de consolider l'attractivité de Barcelone dans le respect des principes du développement durable. Les habitants sont associés à la construction de cette ville durable (*ciutat sostenible*). Dans le cadre de l'élaboration du projet de Plan territorial métropolitain de Barcelone (2009), un large processus participatif a été mis en œuvre de mai à septembre 2008 : consultation des citoyens, des associations et bien sûr des acteurs du territoire (élus des différentes collectivités territoriales concernées, représentants des milieux socioprofessionnels, cadres de l'administration publique territoriale...). Ce processus suscite toutefois des réserves quant à sa capacité à prendre réellement en compte les aspirations des populations pour construire un projet

(23)

– Sylvie CLARIMONT et Vincent VLÉS, "Espaces publics touristiques urbains et développement durable : principes d'aménagement, usages et tensions. Une analyse à partir du cas de Barcelone (Espagne)", dans *Urbia / Cahiers du développement urbain durable*, n° 10 : juin 2010 (numéro spécial tourisme, urbanité et durabilité), Université de Lausanne / Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, 2010.  
– Vincent VLÉS, Vincent BERDOULAY, Sylvie CLARIMONT, Monique MORALES, *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique*, Vincent VLÉS (dir.), Ministère délégué au tourisme, Direction du tourisme et SET-CNRS-UPPA, Rapport final de recherche, [http://www.univ-pau.fr/RECHERCHE/SET/Auteurs/Vles/EPT\\_CNRS5603.pdf](http://www.univ-pau.fr/RECHERCHE/SET/Auteurs/Vles/EPT_CNRS5603.pdf), 2005.

(24)

– Josep Maria MONTANER, "Le modèle Barcelone", *La pensée de midi*, n° 18, p. 16-22, 2006.  
– Jordi BORJA, *Llums i ombres de l'urbanisme de Barcelona*, Editorial Empúries, 2010.

d'urbanisme ascendant<sup>(25)</sup>. De plus, il n'a pas été élargi aux touristes, dont la position d'usagers éphémères de la ville ne semble pas avoir été jugée digne d'être prise en compte.

### L'événement touristique comme inscription symbolique de la ville dans la durabilité

Si la participation est un vecteur indispensable de la durabilité des projets d'aménagement en ville, l'événementiel touristique peut également, dans une certaine mesure, être mobilisé comme un outil d'urbanisme pour atteindre la ville durable. La préparation des JO de Londres 2012 ou celle de l'Exposition universelle de Milan 2015 paraissent ainsi être mises à profit pour mieux structurer les actions en faveur d'un tourisme durable urbain, tout comme l'avait été l'organisation de l'Exposition internationale Saragosse 2008.

**L'exemple de Saragosse.** Métropole régionale de 675 121 habitants en 2010<sup>(26)</sup>, née en rive droite de l'Èbre, Saragosse est un lieu de pèlerinage ancien et important en Espagne (dédié à la célébration de la Vierge du Pilar). La ville a cherché ces dernières années à élargir la base de son attractivité touristique. L'organisation d'une exposition internationale, du 14 juin au 14 septembre 2008, fut l'occasion pour la ville de construire et de diffuser l'image d'une ville durable préoccupée du devenir d'une ressource rare et indispensable à la vie : l'eau. Le choix de la thématique de "l'eau et du développement durable" n'est pas anodin. Il témoigne d'un fort attachement à l'eau, sensible en Espagne et en Aragon. Dans une région dépourvue de vecteur linguistique propre et unique, l'eau est devenue une composante importante de l'identité aragonaise, bien avant la célébration de cette exposition.

L'Exposition internationale de 2008 s'est tenue dans un méandre de l'Èbre totalement transformé à cette occasion et devenu le Parc métropolitain de l'eau (cf. illustration 1). La symbolique de l'eau y est déclinée sous des formes variées : pavillons aux lignes courbes, architecture en goutte d'eau de la Tour de l'eau (Torre del Agua), fontaines, formes arrondies des bancs évoquant des vagues, bulles d'eau au sol, évocations chromatiques (le bleu)... Le pont du Troisième Millénaire, dont la forme en A évoque le "A" de *agua* (cf. illustration 2) tout comme le Pavillon Pont (cf. illustration 3), réalisés à cette

(25)  
– Horacio CAPEL,  
*El modelo Barcelona : un examen crítico*, ediciones del Serbal, 2009 (1<sup>re</sup> édition, 2005).  
– Jordi BORJA,  
*op. cit.*, 2010.

(26)  
Selon les données de l'Institut national de statistiques (INE) : Padrón municipal, 2010.

Illustration 1

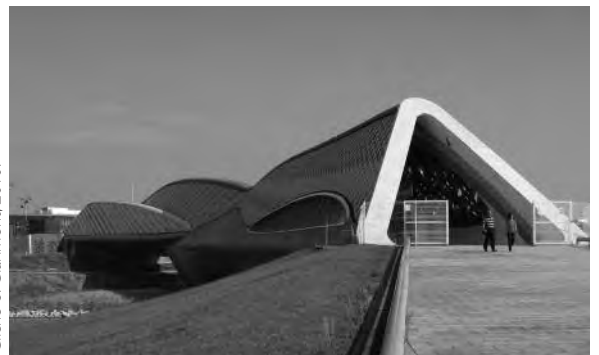
### PALAIS DES CONGRÈS ET TOUR DE L'EAU, AU CŒUR DU PARC MÉTROPOLITAIN DE L'EAU (SARAGOSSE)



Cliché S. Clarimont, 2010.

Illustration 2

### LE PONT DU TROISIÈME MILLÉNAIRE CABINET D'ARCHITECTES ARENAS & ASOCIADOS (SARAGOSSE)



Cliché S. Clarimont, 2010.



Illustration 3

### LE PAVILLON PONT

ARCHITECTE ZAHA HADID (SARAGOSSE)



Cliché S. Clartmont, 2010.

occasion, assurent la jonction avec les principaux axes de dessertes de la ville (autoroute AP 68, gare intermodale de Delicias). Les avenues Alzamora, Echegaray et Ranillas, qui longent l'Èbre, ont également fait l'objet d'importants réaménagements afin d'assurer la continuité de cette liaison entre le Parc métropolitain de l'eau et le centre-ville historique. Comme à Lyon ou à Bordeaux, l'aménagement des berges correspond à la volonté de (re)mettre l'eau à l'honneur dans la ville tout en renforçant les liaisons et les déplacements doux au cœur de la ville. Aménagés dans une logique de trame verte parallèle au fleuve, les quais ont été conçus comme des lieux conviviaux prêts à accueillir des gens nomades, en transit (pistes cyclables, larges espaces piétons), tout autant que des sédentaires qui occupent et s'approprient cet espace de façon plus ou moins temporaire (nombreux bancs, terrains de pétanque, espaces de jeux pour les enfants, *skate* parc...). On remarque d'ailleurs que la création des deux ponts encourage très largement le passage le long de la rive droite plutôt que par la rive gauche plus populaire (bien qu'un cheminement sur berge y ait également été aménagé). L'organisation de l'exposition internationale sur l'Eau fut ainsi l'occasion pour la ville de mettre en œuvre des politiques d'aménagement durable centrées sur les pratiques de déplacements et de mobilités douces. En ce sens, l'événementiel touristique a été ici un instrument et un vecteur majeur d'un aménagement durable de la ville – nourrissant en retour la durabilité du tourisme en ville. Malgré son relatif échec commercial (fréquentation inférieure aux prévisions), malgré les difficultés actuelles, du fait de la crise, de mise sur le marché des m<sup>2</sup> de bureaux disponibles dans les pavillons de l'exposition, ses effets positifs en termes d'aménagement sont indéniables. L'événementiel a permis de consolider le mouvement de reconquête des berges de l'Èbre, entamé au cours de la décennie précédente, et de créer une nouvelle forme de centralité urbaine en périphérie nord-ouest de la ville, en lien avec la nouvelle gare multimodale de Delicias, qui accueille désormais le TGV. Il a également contribué à améliorer le cadre de vie urbain en mettant à la disposition des habitants de Saragosse de nouveaux espaces verts et des promenades en bord de fleuve. Enfin, il est parvenu à créer du lien entre les deux rives de l'Èbre : la rive droite, site historique d'implantation de la ville, et la rive gauche, urbanisée plus récemment et longtemps marginalisée. L'exposition a donc été le prétexte à la mise en cohérence du projet urbain formulé quelques années auparavant. Elle s'inscrit dans la continuité du Plan stratégique pour l'aire métropolitaine de Saragosse (1998) et du Plan général d'aménagement urbain (2002) qui, tous deux, mettaient en avant l'idée d'intégration : intégration de la ville à l'Espagne et à l'Europe, intégration des différentes composantes de l'aire métropolitaine par le dépassement du clivage centre/périphérie et rive droite/rive gauche, intégration environnementale enfin par la création d'espaces verts et la restauration des écosystèmes fluviaux.



L'espace public est le lieu même où la démarche intégrée et globale du projet peut prendre en compte le tourisme durable et ses impératifs : dans l'intervention pour la ville durable, donc en urbanisme, le référentiel *Mefisto*<sup>(27)</sup>, qui détermine les interventions sur les espaces publics, oblige les acteurs du territoire (élus, techniciens, habitants, opérateurs – mais où sont les touristes ?) à prendre en compte tous les effets de la gestion de la mobilité (M), l'interface entre les espaces publics et les espaces privés (E), la gestion des flux (F), l'intégration du projet dans la ville (I), le suivi des chantiers (S), le traitement des espaces publics (T), l'occupation de l'espace (O). Une méthode d'intervention très cadrée, somme toute, qui oblige à envisager la ville comme un tout global et non plus comme un catalogue de pans d'activités sectorielles.

De tout ceci on pourrait retenir que le tourisme des villes, longtemps peu soumis aux impératifs du développement durable, est amené à les intégrer grâce au projet urbain qui l'oblige à se doter d'un volet social visant à renforcer la solidarité, son efficacité économique, à se soumettre à un plan environnemental incluant la qualité de l'environnement local et la préservation de l'environnement global, à inclure la participation de tous les acteurs afin de préserver l'intérêt général, et, *last but not least*, à choisir une approche multiscale, depuis l'échelle architecturale du bâtiment jusqu'à celle de la ville. ○

(27)  
Catherine CHARLOT-  
VALDIEU et Philippe  
OUTREQUIN,  
*Développement durable  
et renouvellement  
urbain. Des outils opérationnels pour améliorer  
la qualité de vie dans  
nos quartiers*,  
L'Harmattan, 2006.